



# Schéma directeur des énergies

Restitution

Séminaire du 8 avril 2021

**ANNECY**   
AGGLOMÉRATION

## 8 ateliers sur le comment ?

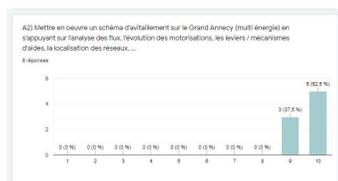
- Développer les réseaux de chaleurs : 19 participants
- Développer les bornes électriques, stations GNV et hydrogène : 17 participants
- Agir pour sortir du fioul : 11 participants
- Diminuer la précarité énergétique : 9 participants
- Développer les énergie renouvelable thermique dans le bâti : 21 participants
- Développer la méthanisation : 11 participants
- Développer les énergie renouvelables électriques : 21 participants
- Mieux prendre en compte l'énergie dans les projets d'aménagement : 12 participants

## Restitution du séminaire

Des propositions formulées et évaluées par les participants du séminaire du 8/4

Les participants ont noté de 1 à 10 les propositions issues du GT.

A partir de notation, les propositions sont classées en 5 statuts



Notées 7-8-9-10  
pour 100% des  
réponses =  
plébiscite ■



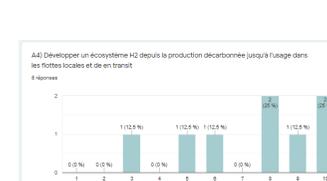
Notées 7-8-9-10  
pour 75%  
des réponses =  
Favorable ■



Notées 7-8-9-10  
pour 50%  
des réponses =  
avis mitigé ■



Notées 7-8-9-10  
pour 25%  
des réponses =  
non soutenu ■



Au moins 6 notes  
différentes =  
avis dispersé ■

## Atelier 1 : Développer les réseaux de chaleur

- **5 réponses : toutes les propositions validées : niveau 7 à 10 pour une « grande majorité »**
  - ❑ Communiquer auprès de tous les élus sur les enjeux environnementaux, les aides financières et autres, la méthodologie ...
  - ❑ Communiquer spécifiquement et de manière plus complète auprès des élus dont la commune a été identifiée comme favorable à la création d'un RCU
  - ❑ Communiquer auprès de tous les élus sur la ressource bois et sur le lien avec la qualité d'air
  - ❑ Sensibiliser les élus par la possibilité du recours à une source d'énergie locale
  - ❑ Sensibiliser les élus par la possibilité d'un montage en projet citoyen
  - ❑ Promouvoir les énergies alternatives : géothermie, récupération d'énergie fatale
  - ❑ Promouvoir des technologies novatrices pour les nouveaux quartiers : fourniture de froid, réseau anergie
  - ❑ Expliquer les enjeux face au gaz en réseau et aux rénovations de bâtiments attendues qui concourront à de moindres besoins
  - ❑ Prendre en charge les études de faisabilité quand la commune a été identifiée comme favorable à la création d'un RCU et animer la poursuite de la démarche
  - ❑ Développer les services en charge de la transition énergétique au niveau de la Ville d'Annecy et du Grand Annecy
  - ❑ Animer la densification des réseaux existants

### Atelier 2 : Développer les bornes électriques, stations GNV et hydrogène »

A1) Etablir une stratégie de complémentarité entre les 3 filières électrique, GNV et H2 avec une vision globale, partagée avec les acteurs de la filière pour le Grand Annecy	<input type="checkbox"/>
A2) Mettre en oeuvre un schéma d'avitaillement sur le Grand Annecy (multi énergie) en s'appuyant sur l'analyse des flux, l'évolution des motorisations, les leviers / mécanismes d'aides, la localisation des réseaux, ...	<input checked="" type="checkbox"/>
A3) Elaborer le développement des infrastructures de recharge de véhicules électriques et hybrides rechargeables ouvertes au public (SDIRVE) prévu par la loi LOM (art 68)_pour contribuer à la définition des bornes de recharge élec à implanter sur son territoire	<input type="checkbox"/>
A4) Développer un écosystème H2 depuis la production décarbonnée jusqu'à l'usage dans les flottes locales et de en transit	<input type="checkbox"/>
A5) Mutualiser les besoins d'hydrogène (flottes captives mais également usages industriels)	<input type="checkbox"/>
B1) Convertir la flotte publique SIBRA	<input checked="" type="checkbox"/>
B2) Faciliter la conversion des véhicules des artisans et petites entreprises, notamment par Accompagner les entreprises artisanales notamment par sensibilisation aux enjeux et information sur les aides existantes	<input checked="" type="checkbox"/>
B3) Faciliter l'utilisation des parkings privés des grands magasins en centre ville (type : Carrefour, Galerie Lafayette...) pour proposer la recharge de VE hors des horaires d'ouverture (la nuit)	<input type="checkbox"/>
B4) Développer des "hubs de rechargement" pour véhicules électriques sur les parkings relais en périphérie connectés au réseau de transport en commun à haute intensité	<input type="checkbox"/>
C1) Réaliser à titre expérimental des installations d'ombrières photovoltaïque couplées à des bornes de recharge électrique, évaluer et communiquer ce concept d'autoconsommation.	<input type="checkbox"/>
C2) Réaliser une station "verte" avec distribution des différentes énergies décarbonées	<input type="checkbox"/>
C3) Saisir l'opportunité de la mise en service des deux stations GNV/bioGNV pour informer, communiquer sur les possibilités de conversions de flotte au bioGNV	<input type="checkbox"/>

## Atelier 3 : Agir pour sortir du fioul

- 1 / Communiquer avec des solutions techniques variées en remplacement du fioul 
- 2 / Communiquer au moyen de fiches références / expériences réussies 
- 3 / Communiquer explicitement sur l'avenir du fioul et du gaz de ville 
- 4 / Communiquer sur le fondement de la démarche et les bénéfices attendus 
- 5 / Mettre en place un minibus itinérant pour porter la communication 
- 6 / Changer le discours : « avec un dossier bien monté, les travaux ça rapporte » 
- 7 / Développer une plateforme d'information sur toutes les aides 
- 8 / Développer une plateforme d'information regroupant les aides, les conseils techniques, réglementation 
- 9 / Développer une communication massive 
- 10 / Repérer et entreprendre une action de démarchage volontaire envers les publics difficiles à mobiliser 
- 11 / Entreprendre un accompagnement généralisé à tous les publics 
- 12 / Mettre en place un Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) 
- 13 / Proposer systématiquement un raccordement au gaz, lors des travaux de réfection de chaussée 
- 14 / Mobiliser la CCI pour atteindre les entreprises qui consomment du fioul 

## Atelier 5 : Diminuer la précarité énergétique

- 1/ Sensibiliser les élus du territoire à la précarité énergétique 
- 2/ Sensibiliser les acteurs de l'habitat (autres que bailleurs sociaux) 
- 3/ Identifier les rôles et interventions des acteurs du territoire afin de coordonner et d'améliorer les dispositifs existants 
- 4/ Inclure la précarité énergétique dans le périmètre d'intervention de la future cellule de veille contre l'habitat indigne 
- 5/ Recenser les points de livraison ayant fait l'objet de coupures énergétique pour impayés 
- 6/ Identifier les ménages à faibles revenus et qui font des économies sur leur facture énergétique 
- 7/ Apporter un conseil personnalisé aux personnes en précarité énergétique 
- 8/ Aller vers une obligation de performance énergétique minimale pour la location 
- 9/ Continuer à mobiliser le chèque énergie 
- 10/ Mettre en place des avances de subventions pour permettre aux ménages modestes de faire des travaux sans avances de frais 
- 11/ Continuer à mobiliser le FSL 

## Restitution du séminaire

### Atelier 6 : Développer les énergies thermiques dans le bâti (Burgeap)

A1) Informer et former les Maîtres d'ouvrage (syndics, promoteurs, bailleurs, collectivités, ..) et Maîtres d'Oeuvre sur les solutions EnR existantes : visite de site référence, formation, partage de données techniques et économiques , en valorisant l'expertise d'associations et entreprises locales	
A2) Optimiser le lien avec le Service Public de l'Efficacité Energétique de l'Habitat pour le conseil des particuliers dans leurs opérations de rénovation énergétique et Intégrer les solutions EnR dans leurs projets de rénovation	
A3) Présenter au grand public des réalisations exemplaires et leurs résultats avec une communication claire sur les bénéfices économiques et environnementaux au remplacement des anciens appareils par des appareils récents	
A4) Promouvoir le bois-énergie auprès du public en veillant à ce que l'approvisionnement bois soit local (pour un moindre risque d'apport de granulés de l'étranger) et en valorisant le recours aux labels de performance des appareils et combustibles :	
A5) Mettre en avant la part ENR des PAC AIR EAU, avantageuse par rapport aux PAC air / air	
A6) Initier sur les bâtiments publics des opérations de références de couplage d'ENR (géothermie/solaire thermique autres) sur du neuf ou rénovation	
A7) Promouvoir la géothermie (chaleur/fraicheur) auprès du grand public, des Maîtres d'oeuvre et architectes , les collectivités pouvant d'abord montrer l'exemple en réalisant des projets emblématiques et reproductibles :	
A8) Mettre a disposition une cartographie précise du potentiel de géothermie de minime importance (GMI) et une cartographie précise des potentiels géothermiques en profondeur	
A9) Faciliter la réalisation des projets et la décision de réalisation d'installation de géothermie; prendre en charge tout ou partie du coût des forages (grande profondeur)	
A10) Mener une communication positive sur le solaire et mettre en place une aide forfaitaire simple pour inciter aux systèmes combinés (PV+thermique) :	
A11) Réduire les incertitudes sur l'obtention des aides par les particuliers et les entreprises	

**ANNECY**

Grand  
**Anecy**  
ABOULOMERATION

# Atelier 6 : Développer les énergies thermiques dans le bâti (Burgeap)

B1) Favoriser la combinaison et la complémentarité des EnR (comme a été évoqué pour l'association solaire PV + Thermique avec stockage de la chaleur l'été pour l'hiver). Le Gd Annecy pourrait participer à des projets démonstrateurs et apporter des aides financières aux porteurs de ce type de projets :	■
B2) Expérimenter des solutions multi-énergie telles que gaz-solaire thermique ou PAC à moteur gaz, qui présentent l'intérêt de ne pas solliciter le réseau électrique	■
B3) Initier et accompagner la mise en place d'un suivi des performances des installations solaires thermiques	■
B4) Développer une solution innovante de couplage géothermie et murs en parking :	■
B5) Pour les installations bois-énergie, faire en sorte qu'il y ait plus de personnels d'exploitation et de maintenance :	■
C1) Imposer une part d'EnR dans les constructions neuves (logement et tertiaire) et les grosses rénovations :	■
C2) Encourager l'intégration des EnR thermiques dans les projets de constructions par les maîtres d'ouvrages (promoteurs...) et maîtres d'oeuvre (architectes, BE...)	■
C3) Promouvoir les chaufferies bois dans les opérations neuves par le biais d'une exigence de taux de couverture par les EnR :	■
C4) Mettre en place une aide forfaitaire simple pour inciter aux systèmes combinés (PV+thermique) après avoir vérifié auprès des entreprises qualifiées qu'une offre est disponible sur le Grand Annecy	■

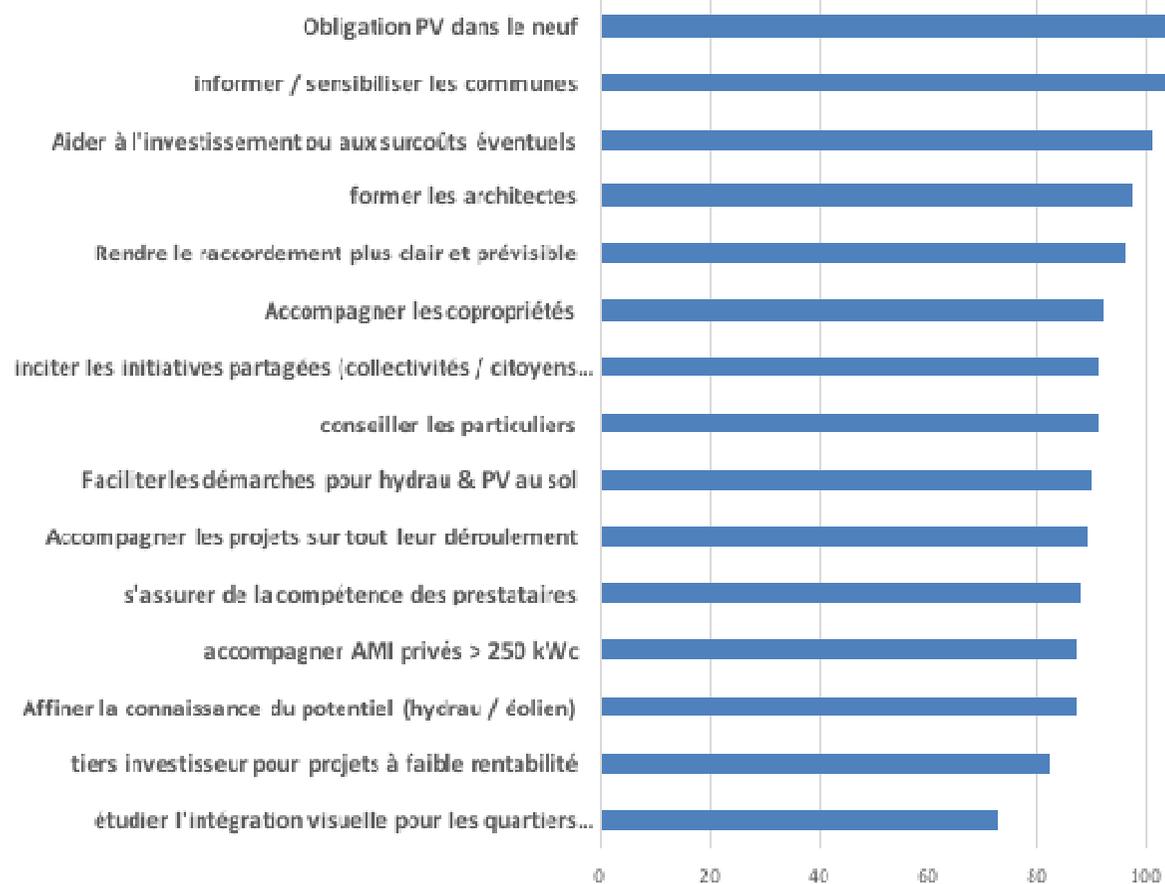
## Atelier 7 : Développer la méthanisation (Burgeap)

- 1/ Elargir le périmètre des études de gisements aux EPCI voisins
- 2/ S'appuyer sur les études de gisement existantes
- 3/ Ne pas sous-estimer le potentiel de gisement industriel et bio-déchets
- 4/ Développer une stratégie de communication basée sur les installations existantes
- 5/ Travailler l'acceptation sociétale par une communication amont
- 6/ Impliquer tous les élus : département, agglo, commune, dès l'initiative de chaque projet
- 7/ Favoriser le portage en « projet citoyen » plutôt qu'en « financement participatif »
- 8/ Fédérer les différents acteurs de la filière
- 9/ Constituer un club « Méthanisation » sur le GRAND ANNECY
- 10/ Développer la connaissance sur les digestats
- 11/ Anticiper la valorisation des bio-déchets ménagers à l'horizon 2024
- 12/ Activer le droit à l'injection issu de la loi EGALIM pour « préférer la réinjection »
- 13/ Conforter les projets existants
- 14/ Ne pas concurrencer les installations existantes
- 15/ Aider à la création de circuits de collecte spécifique



## Restitution du séminaire

### Atelier 8 Développer les énergies renouvelables électriques (Hespul)



21 participants

11 votants

somme des notes  
attribuées par  
action formulée  
lors du GT

(note maximale  
possible pour une  
action : 110)

## Restitution de l'atelier « Mieux prendre en compte l'énergie dans les nouvelles zones d'aménagement »



### Planification

- Développer les EnR et les rénovations *travail sur le zonage des PLU*
- Améliorer l'acceptabilité des EnR *accentuer la concertation, intégration EnR*



### Réseaux

- Élargissement du périmètre des RCU en dehors de projets d'aménagement *Optimiser la rentabilité économique d'un projet de réseau commun / ZA*



### Aménageur

- Permettre le foisonnement des consommations et production d'énergies *optimisation des effets de la mixité fonctionnelle des zones d'aménagement*



### Pratiques environnementales

- Améliorer la prise en compte de l'environnement et des EnR / ZA *Soutenir les démarches de labellisation HQE Aménagement*
- Améliorer l'intégration EnR *Recours AMO EnR / ZA*



### Maîtrise des coûts

- Améliorer la bancabilité des projets et maîtrise du coût global *définir/regrouper les dispositifs d'aide EnR Réhabilitation*



### Autorisations d'urbanisme

- Améliorer le respect des engagements pris dans le cadre de la RT2012 *Renforcer le contrôle et l'accompagnement de la conformité des projets*



### Faisabilité-Etudes

- Améliorer la prise en compte de l'énergie dans les zones d'aménagements (L300-1 CU) *améliorer le contenu des études de faisabilité sur le potentiel de développement en énergies renouvelables*

### RE 2020

### Réglementation thermique

- Permettre un foisonnement entre la réglementation RE2020 / EnR *Favoriser l'exemplarité et les dispositifs incitatifs pour équilibrer le recours aux EnR*

**AN:NECY** Grand **ANecy**